



Patrice Genet

« Les établissements dédiés aux personnes âgées dépendantes sont plus humanisés »

L'architecte montpelliérain intervient dans la réalisation d'établissements médico-sociaux. Il explique les enjeux qui accompagnent la conception de ce type d'hébergement spécialisé.

Combien d'établissements médico-sociaux réalisez-vous chaque année ?

Chaque année, j'en conçois entre 4 et 5, autant pour ce qui concerne le milieu du handicap que le secteur des personnes âgées. Dans ce domaine, on retrouve 3 grands types d'acteurs agissant en qualité de gestionnaire : le secteur public, avec les collectivités locales et leurs CCAS, le secteur privé, avec les grands groupes du monde sanitaire et médico-social et les mutuelles d'assurances, et enfin le milieu associatif qui est particulièrement dynamique.

La conception de ce type d'établissements a-t-elle évolué ?

Aujourd'hui, on s'attache nécessairement à concevoir des établissements qui coïncident avec ce que pourra être le socio-style des futurs utilisateurs. Mais on intègre également l'augmentation du niveau de dépendance, car du fait de l'allongement de la durée de vie, on entre de plus en plus tard dans ces établissements. Aujourd'hui, dans les EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, ndlr), il nous faut présenter une offre en résonance avec toute une population qui aura acquis l'expérience des progrès techniques des 20 dernières années. Par exemple, il n'est pas aberrant de prévoir des salles multi-médias pour communiquer sur skype avec ses petits enfants qui sont en vacances ou dans une université à l'autre bout de la planète. On observe également que les familles elles-mêmes sont de plus en plus exigeantes sur la qualité du lieu de vie de leurs aîeux. Il nous faut donc imaginer un environnement très attractif, nourri de services de qualité. Nous sommes donc sortis du concept de la maison de retraite traditionnelle qui s'apparentait à un mouiroir.

La tendance est donc à la banalisation de ces établissements.

On pourrait dire cela. L'ambition est de démedicaliser l'atmosphère. Le temps des grands couloirs cernés par des murs beiges qui distribuent des chambres de part et d'autre, est révolu. L'ambition est de concevoir désormais de véritables espaces de vie et non pas des lieux de relégation sociale. Il y a, depuis 15-20 ans, une prise de conscience légitime autour d'un certain

droit à la considération et au confort de la personne âgée. Un exemple parmi d'autres assez significatif : on ne parle plus de réfectoire, mais de restaurant. L'impact d'une salle de restaurant bien aménagée n'a rien à voir avec celui d'un réfectoire ou d'une cantine. C'est comprendre que l'architecture des lieux peut avoir une incidence non négligeable sur le comportement émotionnel de l'individu. Pour autant, nous avons encore un effort à faire sur les surfaces des chambres. Elles font entre 20 m² et 22 m² en moyenne. Il faudrait arriver à 30 m².

Comment humaniser ces établissements ?

En créant des ingrédients susceptibles de faciliter le lien social. On peut, par exemple, imaginer des aires de jeu, ce qui peut paraître paradoxal pour une maison pour personnes âgées, afin que les enfants viennent y jouer. On peut également encourager la création d'espaces de rencontre avec les enfants d'une école de proximité. Cela facilite le contact intergénérationnel et participe d'un environnement stimulant pour les personnes âgées. Tout notre travail consiste à respecter, dans la conception des espaces l'équilibre entre vie communautaire et vie individuelle. Les chambres doivent être « appropriables » et les circulations doivent se transformer en lieu de marche et de méditation. Le corps et l'esprit marchent de pair. Les ambiances doivent être stimulantes. Elles doivent participer activement à la vie de l'institution, tout en incitant à une vie sociale, préservant la dignité humaine. On est revenu, depuis quelques années, à une dimension plus humaine de ces établissements. Aujourd'hui, on conçoit des établissements qui n'excèdent pas 70 lits en moyenne.

Y a-t-il encore des progrès à faire en matière d'établissements médico-sociaux ?

Oui, pour les personnes qui présentent un handicap psychique notamment. Avec les progrès de la médecine, ces personnes vivent de plus en plus longtemps. Il faudra bien, un jour, se résoudre à les prendre sérieusement en considération et à réaliser des maisons de retraite qui leur seraient dédiées et qui tiendraient compte des spécificités liées à leur handicap.

EHPAD - Aubais (30). Architecte : Patrice GENET. Gestionnaire : Fondation des Caisses d'Épargne pour la Solidarité - Maître d'ouvrage : Arcade-SFHE.

